

# OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TOURISME -

- Tarifs 2022 -

Mise en application le 1<sup>er</sup> juillet 2022  
(Délibération du 25 mai 2022)

Ville de  
**Charmes**  
au cœur de la proximité



## CAMPING-CAR

La nuitée (par tranche de 24 heures)  
Toutes charges comprises, hors douche

10,50 €

## BATEAUX DE PLAISANCE

La nuitée (par tranche de 24 heures)  
Toutes charges comprises, hors douche

12,50 €

Forfait d'amarrage annuel  
(Au prorata du temps d'occupation)  
Toutes charges comprises, hors douche

1 700,00 €

## DOUCHE

A l'unité

2,00 €